

DECISION DU MAIRE N° 2024-019 Pour la fabrication de panneaux photos en composite

EXPOSE DES MOTIFS:

Le Maire expose que la commune a souhaité lancer un concours photos sur le Développement Durable et notamment sur le thème de « l'alimentation et l'agriculture durable » en partenariat avec Rodez Agglomération du 18 avril au 31 août. Ce concours a pour objectif de donner une vision, et des perspectives sur ses sujets en valorisant notre territoire à travers l'œil du photographe amateur.

Les clichés sélectionnés feront l'objet d'une exposition extérieure permanente, sur un circuit de marche sur notre commune.

La réalisation par la société Burlat de sept panneaux « alu en composite » s'élève à 3 730.80€ TTC.

CADRE JURIDIQUE DE LA DECISION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L.2122-22 et L.2122-23 relatifs aux délégations données au Maire par le Conseil Municipal,

Vu l'article L2125-1-1 du Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°04 du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire dans le cadre des articles L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et ce pour la durée du mandat,

Considérant l'exposé ci-dessus, le Maire

DECIDE

<u>Article 1</u>: de valider et de signer le devis pour la fourniture et la réalisation de 4 panneaux extérieurs avec structure bois comme exposé ci-dessus.

Le 17 avril 2024 Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, Pour extrait conforme, Le Maire, Patrick GAYRARD,

M. Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter des formalités de publicité et de transmission en Préfecture:

transmission en Préfecture : Télétransmis le 3 0 MAJ 2024 ... Affiché le : 3 0 MAJ 2024 ...



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Décision du Maire n°2024-019 - Pour la fabrication de panneaux photos

Objet de l'acte

en composite

Date de décision: 17/04/2024

Date de réception de l'accusé 31/05/2024

de réception :

Numéro de l'acte: 2024_019

Identifiant unique de l'acte: 012-200064665-20240417-2024_019-AU

Nature de l'acte : Autres

Matières de l'acte: 7.10

Finances locales

Divers

Date de la version de la 29/08/2019

classification:

Nom du fichier : Décision du Maire n°2024-019 - Pour la fabrication de panneaux photos en composite.pdf ($99_AU-012-200064665-20240417-2024_019-AU-1-1_1.pdf$)